Gennevilliers
L'AUDACE D'UNE VILLE POPULAIRE

DECISION MUNICIPALE
N° 2024 - 001

Direction :
Direction des Affaires financières

Références :
Daniel BEGHI

Téléphone :
01.40.85.64.41

A Gennevilliers, le 10 Janvier 2024.

Objet :
AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT DE PRÊT DE 7.8 MILLIONS D'EUROS, NÉCESSAIRE A L'EQUILIBRE DU BUDGET 2023 DE LA COMMUNE DE GENNEVILLIERS

Le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2122-22-20° et L2122-23,

Vu la délibération F4 du Conseil Municipal du 27 mai 2020 exécutoire le 3 juin 2020, autorisant Monsieur le Maire à procéder à la réalisation de l'ensemble des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget,

Considérant la proposition de la banque Agence France Locale, en date du 18 décembre 2023,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : De contracter auprès de la banque Agence France Locale, un emprunt d'un montant de 7 800 000 €, dans les conditions suivantes :

- Montant : 7.800.000 euros
- Durée du contrat de prêt: 15 ans
- Date d'échéance finale : 20 décembre 2038
- Date de mise à disposition des fonds : 29 décembre 2023
- Date de 1ere échéance : 20 mars 2024
- Nombre d'échéance : 60
- Type de taux : Taux fixe
- Taux: 3.39%
- Base de calcul des intérêts : Exact/360
- Score Gissler : 1-A
- Profil d'amortissement : Amortissement trimestriel linéaire
- TEG : 3.4372%
- Taux période : 0.8593%

LOI N° 82.213 du 2 MARS 1982
ACTE REÇU PAR LE REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT LE 11/01/2024
PUBLIÉ LE 15/01/2024
EXÉCUTOIRE LE 15/01/2024
Le Maire de Gennevilliers

ARTICLE 2 : La signature du contrat de prêt est autorisée à compter de l'acquisition du caractère exécutoire du présent acte.

ARTICLE 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage.

Le Maire,
Patrice LECLERC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Gennevilliers
HAUTS-DE-SEINE

Accusé de réception en préfecture
092-219200367-20240110-DM-2024-001-BF
Date de réception préfecture : 10/01/2024

Centre administratif
Waldeck-L'Huillier
177 avenue Gabriel-Péri
92 237 Gennevilliers cedex
01 40 85 66 66
mairie@ville-gennevilliers.fr
ville-gennevilliers.fr